

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15

Saison 2019/2020

SPÉCIFICITÉS DU CHAMPIONNAT :

Licenciés U15, U14, U13 (3 maxi), licenciées U15 F, 14F,U13F

Pratique 11 X 11

Aire de jeu terrain entier

Temps de jeu 2 X 40'

Ballon Taille 5

Victoire 3 points, Nul 1 point, Défaite 0 point, Forfait ou pénalité -1 point

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT :

Le championnat U15 se déroule sur **1 seul niveau dénommé Départemental 1 ou D1, en matchs Aller/Retour de Septembre 2019 à Juin 2020.**

L'équipe classée première à l'issue du championnat, sera déclarée champion du Gers D1 accèdera au Niveau Régional U16 R2 pour la saison 2020/2021.

RÈGLES DE DÉPARTAGE DES CLUBS :

En cas d'égalité de points, le classement des clubs participant à un même groupe est établi de la façon suivante :

1. classement particulier suivant les points obtenus au cours des matchs disputés entre elles par les équipes à égalité.
2. différence de buts marqués et encaissés au cours des rencontres disputées entre ces équipes.
3. différence des buts marqués et encaissés par ces équipes dans la poule.
4. meilleure attaque.
5. meilleure défense.
6. tirage au sort.

RÈGLES DE PARTICIPATION :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U15, U14, aux joueuses titulaires d'une licence U15F, U14F, U13 F ainsi qu'aux joueurs titulaires d'une licence U13 dans la limite de 3.

Si un club refuse d'accéder en U16 R2 pour la saison 2020/2021, il sera fait appel au club classé deuxième, ensuite celui classé troisième du championnat D1, sans que celui classé quatrième puisse accéder.

Dans le cas où un club aurait déjà une équipe en U16 R2 pour la saison 2020/2021, si une autre équipe de ce club terminait 1^{ère} du championnat de D1 pour l'accession en R2 en 2020/2021, il serait fait appel à l'équipe classée deuxième, ensuite celle classée troisième du championnat D1, sans que celle classée quatrième puisse accéder.

COUPE DU GERS U15 JEAN LUC GARNIER :

Compétition ouverte à toutes les équipes, excepté celles jouant en ligue.

Tirage au sort intégral pour le premier tour hormis pour les Clubs ayant 2 équipes inscrites.

L'équipe tirée en premier reçoit, pour les tours suivants, la commission compétente donnera la priorité du terrain à l'équipe qui n'a pas reçu au tour précédent.

Dans le cas où un club a 2 équipes engagées et que ces équipes jouent leur match du même tour à des dates différentes, un joueur ne pourra participer qu'à un match par tour de coupe, sous peine de perte de match pour l'équipe avec laquelle il aura rejoué.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs au but est exécutée, sans prolongations.

Calendrier de la compétition :

Le 19/10/2019 : tour de cadrage

Le 21/12/2019 : ¼ de finale

Le 08/02/2020 : ½ finale

Le 09/05/2020 : Finale

Voir Annexe

COUPE DOCCITANIE U15 :

Compétition, non obligatoire, ouverte aux équipes jouant en ligue ou en district avec un seul représentant par club. Les équipes évoluant en ligue ne rentreront dans la compétition qu'après un tour de cadrage réservé aux équipes de district.

Ce tour de cadrage qui opposera 4 équipes se fera par tirage au sort parmi les 8 équipes de district engagées.

Le tour suivant opposera les 2 équipes de ligue, les 2 équipes qualifiées après le tour de cadrage et les 4 équipes de district n'ayant pas participé au tour de cadrage. Il se fera par tirage au sort intégral, ainsi que les tours suivants.

Les matchs se joueront sur le terrain du premier tiré pour le tour de cadrage ; pour les tours suivants le terrain sera désigné par la commission compétente en donnant la priorité du terrain à l'équipe qui n'a pas reçu.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs au but est exécutée, sans prolongations.

Calendrier de la compétition :

Le 28/09/2019 : tour de cadrage

Le 23/11/2019 : ½ finale

Le 04/12/2019 : désignation des 2 équipes qualifiées (vainqueurs des 1/2 finales) qui participeront aux tours de ligue.

Voir Annexe

DIVERS :

En D1, en cas d'arrêt municipal, lors des matchs Aller, les rencontres seront inversées dans la mesure où le terrain du club adverse est libre.

Précision : lorsqu'il s'agit d'ententes, il est fait obligation de disputer la rencontre sur un des terrains de l'entente. Dans le cas où aucun de ces terrains ne serait disponible la rencontre sera inversée dans la mesure où le terrain du club adverse sera libre.

Les championnats et coupes U15 seront gérés par la FMI.

CAS NON PREVUS:

Tous les cas non prévus seront précisés au vu des engagements, ou détaillés au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, et/ou tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire par le Comité Directeur du District.

ANNEXE

COUPE OCCITANIE U15

8 équipes engagées :

A.G.S. 1
AUCH FOOTBALL 1
CASTERA-VIC 1
E.S.A. 1
GERS FOOT SUD 1
ISLE JOURDAIN 1
NORD LOMAGNE 1
PAVIE 1

Tour de cadrage : samedi 28 septembre 2019

PAVIE 1/ ISLE JOURDAIN 1

¼ de finale : samedi 2 novembre 2019

Vainqueur cadrage / ESA 1
CASTERA-VIC 1 / A.G.S. 1
GERS FOOT SUD 1/ NORD LOMAGNE 1
Exempt : AUCH FOOT BALL 1

½ finale : samedi 23 novembre 2019

COUPE DU GERS U15

12 équipes engagées :

A.G.S. 2, A.G.S. 3
AUCH FOOTBALL 3
CASTERA-VIC 1
CONDOM 1
E.S.A. 1, E.S.A. 2
GERS FOOT SUD 2
ISLE JOURDAIN 1
NORD LOMAGNE 1, NORD LOMAGNE 2
PAVIE 1

Tour de cadrage : samedi 19 octobre 2019

4 rencontres tirées au sort et 4 équipes exemptées

¼ de finale : samedi 21 décembre 2019

4 équipes vainqueurs du tour de cadrage et les 4 équipes exemptées

½ finale : samedi 8 février 2020

Finale : samedi 9 mai 2020